



## Compte-rendu du CTL du 28 avril 2022

### ORDRE DU JOUR

1 – Le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents

2 – Questions diverses

Ce CTL avait pour but de valider les dépenses prévues par le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents, qui nous avait été généreusement accordé en octobre par le gouvernement avec une prime dérisoire de 120 à 250 euros bruts et quelques avancées minimales sur les promotions internes. 10 millions d'euros ont ainsi été alloués à l'amélioration des conditions de travail, la DG refusant de distribuer cette somme aux agents pour soutenir leur pouvoir d'achat comme les organisations syndicales l'avaient demandé. Ces 10 millions d'euros ont été répartis dans les directions locales, en fonction du nombre d'agents.

### **Le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents**

Une enquête avait été menée par la direction concernant l'utilisation de ce budget de 28 513 €. Les propositions de dépenses collectées ont été étudiées. Toutes celles relevant du budget participatif, du budget direction ou de celui du CHSCT ont été écartées. Ont été également écartées tout ce qui s'apparentait à une amélioration du pouvoir d'achat, type cartes cadeaux, la DG refusant ces dépenses.

Ont donc été validées les propositions de dépenses suivantes, classées par ordre de priorité :

#### **Des séances individuelles et collectives de relaxation**

Les séances seront réalisées sur les sites de Bar le Duc, Commercy et Verdun (les agents de Montmédy pourront s'inscrire à Verdun). Elles auront lieu sur le temps de travail, sans dépointage (sauf pour les agents devant changer de site, mais avec recréation des heures perdues).

Elles démarreraient en juin.

La séance individuelle durerait 15 minutes.

La séance collective, sur une durée de 30 minutes, permettrait d'apprendre à s'auto-masser.



## Aménagement d'espaces de pique-nique

2 tables de pique-nique sont prévues à la cité administrative, 2 à Verdun et 1 à Montmédy. Pour ce dernier site, un parasol sera également fourni (les autres sites permettent difficilement de sécuriser un tel équipement pour le moment).

## Fauteuils de massage

Des fauteuils de massage, fonctionnant par vibration, en position semi-allongée seront installés à Commercy, Verdun, à la cité administrative et à la direction.

Le manque d'espace à Montmédy permet difficilement la mise en place d'un tel fauteuil. La direction va cependant se rendre sur site courant mai pour voir si une solution ne peut pas être trouvée.

## Mobilier espace détente

1 canapé, 2 fauteuils et une table basse devraient être installés sur tous les sites, excepté à Montmédy du fait des problèmes d'espace (à vérifier avec la direction courant mai) et à la cité administrative en raison des travaux en cours.

## Pédaliers sous bureaux

Des pédaliers, peu encombrants, seront progressivement déployés avec une possibilité de 1 pour 5 agents.

## Abris vélos

Un abri sécurisé à vélo sera installé à la cité administrative, probablement à proximité de la maison du gardien.

Un rack à vélo sera mis en place dans le garage de la direction.

## Végétalisation des espaces extérieurs et intérieurs

Deux pots de bambous par site seront installés à l'extérieur, ainsi que deux pots de plantes encore non déterminées, à l'intérieur, en fonction de la place disponible.

## Tapis de sol

Des tapis de sol type pilates, d'une épaisseur de 20 millimètres, pourront être déployés dans les services. Une enquête sera réalisée prochainement pour référencer les besoins.

Ces tapis permettront de soulager les maux de dos ou de faire une sieste dans les bureaux, à défaut d'avoir un lieu plus adapté.

Ces améliorations ne permettront malheureusement pas de diminuer la charge de travail, nous aurions préféré voir l'arrivée de collègues dans les services du fait d'un recrutement conséquent, ou une réelle revalorisation des agents...



## Vos représentant·es :

Françoise Jacobée,  
Anne Lepape,  
Eric Porchon,  
et Eve Cultot